

MÉTHODOLOGIE

Date et lieu de l'entretien	4 janvier 2007 à Paris
Personne interrogée	FLORÉALE MANGIN, Présidente de l'Union Nationale Lycéenne (UNL)
Mode de recueil	Entretien semi-directif en face à face

Entretien V

— *On peut commencer l'entretien par un petit effort d'auto-présentation.*

Floréale Mangin – Je suis présidente de l'Union Nationale Lycéenne (UNL) qui est le premier syndicat lycéen de France. Un syndicat indépendant, j'insiste sur cet aspect des choses. J'ai 17 ans et je suis élève en terminale littéraire au lycée Paul Eluard à Saint-Denis. Voilà pour une présentation succincte.

J'ai commencé à militer à l'UNL il y a deux ans, en seconde, lors du mouvement contre la loi Fillon. C'est une démarche que j'avais réfléchi auparavant, quand j'étais au collège, au moment de la grande concertation sur l'éducation qui a abouti, justement, à la réforme Fillon. J'ai participé au débat qui s'est noué à cette occasion dans les établissements. En même temps, j'ai commencé à sentir que les choses étaient déjà jouées et que l'on débattait un peu dans le vide. C'est, précisément, ce qui s'est passé : le rapport final était porteur d'une vision de l'éducation au rabais, et dans son sillage, la loi Fillon ne répondait aucunement aux problèmes et aux aspirations qui avaient été posés.

En arrivant au lycée, je savais qu'il existait des syndicats lycéens. Mais je ne les connaissais pas. Personne autour de moi n'était syndiqué. Qui plus est, je découvrais la vie du lycée, ce qui est déjà très prenant. L'UNL est mon premier engagement officiel. Après une lutte locale contre la suppression d'une filière dans mon établissement qui a entraîné la fermeture de plusieurs classes, je me suis investie, en janvier 2005, dans le mouvement contre la loi Fillon. En décembre 2005, je suis montée au bureau national en tant que secrétaire nationale chargée des questions de société. Je m'occupais des lycéens sans-papiers menacés d'expulsions, de la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire, des droits des femmes, du combat contre le racisme et toute forme de discrimination.

— *Quelles sont les caractéristiques du syndicalisme lycéen tel que vous le découvrez à cette occasion ?*

Floréale Mangin – Les lycéens militent en moyenne un an et demi à l'UNL parce qu'ils s'engagent plutôt au milieu de l'année de première et partent avant la fin de la terminale, à

l'approche des épreuves du baccalauréat. J'ai découvert une organisation très structurée. C'est sans doute rassurant de voir que les lycéens peuvent s'organiser et pérenniser une action. C'est surtout cela qui m'intéressait pendant les mobilisations auxquelles je participais. Il y avait des coordinations lycéennes, une sorte de structures éphémères qui ressemblent plutôt à des assemblées générales géantes, partant dans tous les sens sans revendications claires et unitaires dès que le mouvement tend à durer. Mais je cherchais un objectif qui ne change pas tous les matins, un engagement sur le long terme pour construire un projet du début jusqu'à la fin. Autrement dit, je voulais rendre efficace mon militantisme.

— *Entrer dans une organisation structurée, comme vous le dites, ne vous faisait pas peur en tant que jeune ?*

Floréale Mangin – Non, s'il s'agit d'une organisation par les jeunes et pour les jeunes il n'y a pas d'appréhension particulière. Les lycéens ont plus peur d'une autorité qui serait arbitraire et injuste que d'une structuration solide. Au contraire, ils recherchent quelque chose de posé, de consistant pour s'appuyer et être protégés. Le syndicalisme est avant tout défendre ses droits et en conquérir de nouveaux. Et cela ne se fait pas de manière désorganisée.

— *Comment fonctionne l'UNL ?*

Floréale Mangin – L'UNL existe depuis 1994. À l'époque, on s'appelait Union nationale des élus lycéens. Cela dit beaucoup sur le fait qu'elle s'est construite sur la représentativité lycéenne. Notre congrès fondateur a eu lieu en 1997. Depuis son existence l'UNL milite pour la mise en place des réformes favorables à l'approfondissement de la démocratie lycéenne. Elle est une organisation des élus lycéens pour porter plus fortement leur voix parce que la démocratie lycéenne est pleine de défauts et les lycéens sont très souvent réduits à faire de la figuration. En fait, les instances de la démocratie lycéenne sont consultatives et non pas décisionnelles. Cela pose un certain nombre de problèmes, on se moque un peu de nous.

L'Union nationale des élus lycéens s'est ensuite ouverte à tous les lycéens. Elle s'est transformée en syndicat de défense des droits et d'amélioration de la vie des lycéens. Cette défense ne s'arrête pas aux droits lycéens *stricto sensu* ou à la vie seulement de l'établissement scolaire. C'est notamment le contenu de notre dernière campagne sur la précarité qui touche les lycéens. Ces derniers représentent un groupe bien défini dans la

société. Toutefois, ils ne sont pas vraiment reconnus comme étant un groupe à part entière avec des droits et des besoins spécifiques. Une des tâches de l'UNL est de former les lycéens sur leurs droits parce qu'on part du principe que ceux-ci doivent s'approprier de leurs droits, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Ce travail d'information est important.

— *Quel est le nombre de vos adhérents ?*

Floréale Mangin – Après le mouvement anti-CPE, on tourne autour de 6000 adhésions. Mais il ne faut pas se tromper sur la réalité de ce chiffre : la démarche de prendre sa carte et de s'engager dans une organisation est loin d'être évidente, *a fortiori* pour les lycéens. La peur de l'organisation peut faire irruption à cette occasion. Prendre sa carte est pour beaucoup de lycéens quelque chose d'impressionnant. Un engagement dans un syndicat n'a rien à voir avec un engagement dans un club sportif ou culturel. Ce n'est pas juste une carte de fidélité mais implique que l'on adhère aussi à des valeurs, à des idées, à des actions militantes. Il ne s'agit pas simplement de défendre des droits mais de partager une vision de l'éducation que l'on construit ensemble.

Nous avons un texte d'orientation qui est rédigé et voté tous les deux ans. Mais les positions de la UNL ne sont pas figées. Nous avons la possibilité de faire évoluer toutes nos positions pendant ce laps de temps, de redéfinir notre projet pour l'éducation compte tenu du renouvellement très rapide de nos militants. C'est l'un des principes phares de l'UNL : changer l'école pour changer la société. Adhérer à l'UNL, c'est décider de s'inscrire dans une démarche collective pour prendre son avenir en main et changer complètement les choses. Bien entendu, on aide au quotidien tous les lycéens qui font appel à nous et pas seulement nos adhérents.

— *Certaines formes d'engagement aujourd'hui ne présupposent pas formellement l'adhésion.*

Floréale Mangin – C'est exactement ce qui se passe à l'UNL : on a des adhérents qui ne sont pas militants et des militants qui ne sont pas adhérents. On a d'ailleurs beaucoup plus de militants que d'adhérents. Les militants sont ceux qui participent à des débats menés au niveau local et à des actions concrètes. Mais ils n'adhèrent pas forcément à l'UNL. Mais au final qu'est-ce que cela peut changer dans la réalité de l'engagement ? Pas grand-chose ! C'est un engagement, pas un « encartement » comme on dit. Même s'ils ne prennent pas leur carte,

ils participent entièrement à toutes les actions et aux différents débats de la fédération. En revanche, ils ne votent pas.

— *Peut-on dire qu'ils sont des sympathisants actifs ?*

Floréale Mangin – On n'a pas vraiment cette notion de sympathisants à l'UNL. Ils sont des militants non encartés. Mais au bout d'un certain temps de participation à des actions, ils finissent souvent par prendre leur carte, convaincus de la nécessité de l'acte de l'adhésion.

— *Comment les nouvelles technologies de l'information et de la communication impactent-elles le fonctionnement de l'UNL ?*

Floréale Mangin – Elles participent à une évolution globale. L'apparition des téléphones portables et d'Internet ont permis de développer énormément l'organisation. Notre site Internet est maintenant le portail le mieux adapté pour découvrir l'UNL. C'est un site interactif sur lequel on peut avoir des débats. Par ailleurs, la partie la plus visitée de notre site est le forum où l'on discute de tout et de rien. Il permet de rester toujours en contact, même si l'on ne se voit jamais. Mais bon, il ne faut pas rêver, ces formes de communication ne font pas tout non plus. Les réunions physiques sont incontournables. Nous organisons des événements nationaux trois ou quatre fois par an avec la participation des responsables fédéraux. L'ensemble de ces responsables constitue le Conseil national, l'instance qui vote l'orientation de l'UNL tous les ans.

— *Quel est votre regard sur la jeunesse lycéenne aujourd'hui que l'on décrit souvent comme individualiste ?*

Floréale Mangin – Je ne pense pas que les lycéens sont plus individualistes que le reste des citoyens. La lutte contre la loi Fillon ou le mouvement contre le CPE prouvent même le contraire. Si l'on se bat contre la réforme régressive de notre éducation, ce n'est pas simplement pour notre avenir à nous. De toute façon, le temps que cette réforme se mette en place, on ne sera plus dans le système scolaire. C'est bien pour l'avenir des générations futures, pour la pérennisation d'un système éducatif de qualité accessible à tous. Ce combat est aux antipodes de l'individualisme.

— *Ce combat ne concerne-t-il pas une minorité active ?*

Floréale Mangin – Non, il concerne la majorité des lycéens. Le mouvement contre la réforme Fillon et le mouvement anti-CPE ont été très suivis. Les lycéens qui sont descendus dans la rue pour manifester contre ces lois ne sont pas tous, bien au contraire, adhérents à une organisation. Même si ces mouvements ont été impulsés par les organisations, ils ne pouvaient fonctionner et se développer que si l'ensemble de la population concernée s'en saisissait. C'est encore plus flagrant pour les mobilisations contre le CMP où tout le monde – lycéens, étudiants, salariés, retraités – se battait pour la même cause. Si l'on a obtenu le retrait du CPE, c'est bien parce qu'on était unis et solidaires.

La nouvelle génération n'est pas une génération de révoltés. Elle se manifeste un peu plus violemment quand elle n'est pas écoutée. Quand les négociations ne servent plus à rien, elle se mobilise. Quand elle n'est pas entendue dans les institutions, elle prend le pouvoir là où il est et descend dans la rue.

— *Est-ce que vous avez le sentiment qu'il existe deux catégories de jeunesse, la première scolarisée, sachant se mobiliser et se défendre comme le montre la lutte contre le CPE, la deuxième en échec scolaire, marginalisée, tentée par la violence, à l'instar des casseurs qui agissent dans les manifestations lycéennes et étudiantes ?*

Floréale Mangin – Je ne dirais pas qu'il s'agit de deux catégories de jeunes. C'est la même jeunesse, mais qui n'a pas forcément la même manière de s'exprimer et de faire entendre sa voix. Certes, l'échec scolaire se retrouve beaucoup plus dans des zones populaires, notamment en raison de situations sociales difficiles. En même temps, il ne faut pas généraliser. Je ne conçois pas que l'on puisse séparer les jeunes de cette manière. Il faut au contraire s'adresser à tout le monde sur un pied d'égalité. Il est vrai qu'on s'est retrouvé dans des situations assez difficiles dans certaines manifestations. Pour autant je ne pense pas qu'il faille opposer les jeunes qui s'expriment par la violence et les jeunes qui s'expriment par une autre manière. Au contraire, il faut plutôt chercher à comprendre quels sont les problèmes à la base qui conduisent à de tels comportements. De toute façon, ce n'est pas en opposant les jeunes que l'on retrouvera les solutions, ni en stigmatisant une partie d'entre eux au risque de les enfermer encore plus dans leurs difficultés.

— *Plus particulièrement, comment avez-vous vécu votre participation au mouvement*

anti-CPE ?

Floréale Mangin – Quand on a lancé le mouvement anti-CPE, je venais d’être élue au bureau national de l’UNL. Cela a commencé assez fort. Pendant notre congrès, en décembre 2005, nous avons eu des interventions de partenaires comme Bernard Thibault [secrétaire général de la CGT] appelant à une lutte intergénérationnelle. C’était la première fois qu’il nous arrivait, en tant que syndicat lycéen, d’avoir ce genre d’intervenant à notre congrès. Cela nous a beaucoup fait avancer sur notre analyse.

Au début du mouvement anti-CPE, on n’y croyait pas trop. Je me souviens que lors des premières diffusions de tracts en public, parce qu’on s’adressait à l’ensemble de la population, il y avait des gens qui ne voulaient pas les prendre, qui nous insultaient. C’était assez difficile d’alerter, de sensibiliser sur le danger du CPE. Pour nous c’était d’autant plus difficile d’y croire que le mouvement contre la réforme Fillon fut un échec. Après la manifestation du 8 mars 2005 et les grands dégâts provoqués par des casseurs, le soutien de l’opinion à l’égard de notre mouvement a diminué. Les lycées restaient seuls en lutte. Nous avons certes obtenu quelques modifications en évitant le pire, notamment sur la réforme du baccalauréat, mais on n’a pas réussi à obtenir son retrait. Cet échec pesait donc lourdement. En revanche, la force du mouvement contre le CPE était l’ampleur de la mobilisation. Les lycéens n’étaient pas tout seuls à s’inquiéter de leur avenir, tout le monde se sentait concerné.

— *C’était comment le climat dans les lycées, à Saint-Denis par exemple, au moment du démarrage du mouvement ?*

Floréale Mangin – On se souvenait encore beaucoup du mouvement contre la loi Fillon parce qu’il nous avait pris quasiment six mois en 2005. En fait, on avait commencé la mobilisation avant les autres et on l’avait terminé parmi les derniers. Dans ce genre de mouvements, il y a toujours des « leaders » ; ceux de l’année passée étaient présents, puis de nouveaux arrivaient pour faire des assemblées générales et expliquer le danger du CPE. Notre action initiale était surtout de mener un travail de sensibilisation, de débattre avec les lycéens avant de lancer les mobilisations. Les grèves sont venues après, quand les négociations n’ont pas abouti, quand il était clair que le gouvernement ne nous écoutait pas mais se moquait de nous. C’est là que l’on a décidé de renforcer le mouvement, de passer à la vitesse supérieure. Quand on bloquait les lycées, il ne se passait pas grand-chose, mais quand on s’est mis à bloquer les routes, les trains et les aéroports, là il y a eu un problème.

On a vécu trois mois très intensifs à l'UNL. Comme je faisais déjà partie de l'équipe nationale, j'étais pendant cette période plus au syndicat qu'à mon lycée. On a toujours de bons souvenirs de tels mouvements parce qu'ils renforcent notre organisation. Pour une fois, tout le monde se battait dans l'unité pour la même cause, les salariés, les étudiants, les lycéens. Ce qui était un motif supplémentaire de satisfaction. C'était très dur à tenir. Nous sommes ressortis épuisés de cette confrontation, mais victorieux.

Nous n'avons pas cessé de militer pour autant. Nous avons tout de suite entamé une campagne sur l'orientation et la pédagogie. Le mouvement a fait apparaître les difficultés de l'école de remplir sa mission. Beaucoup d'élèves sortent du système éducatif à cause, entre autres, des défaillances du dispositif d'orientation. En tant que syndicat lycéen, nous avons une responsabilité de faire changer les choses. Nous avons été assez entendus sur cette question puisque, suite à notre intervention, le thème du service public d'orientation a été repris par le gouvernement et une délégation interministérielle a été mise en place. Les débats et les confrontations de positions se poursuivent sur ce thème, avec le gouvernement mais aussi avec les syndicats d'enseignants.

— *Quels sont les effets du mouvement anti-CPE sur la structuration de votre organisation ?*

Floréale Mangin – Les moments d'intense mobilisation sont propices à la syndicalisation. En janvier 2005 on comptait 5000 adhérents, à l'issue du mouvement anti-CPE ce chiffre s'élève à 6000 adhérents environ. C'est une augmentation importante, à cette précision près, que c'est surtout dans l'action à long terme et la construction de projets au quotidien que l'on fait adhérer les élèves. Sur le terrain, les équipes militantes se sont renforcées à la fois en termes d'implantation et de qualité de fonctionnement de l'organisation. Nous sommes actuellement présents sur l'ensemble du territoire. Nous arrivons à avoir une action qui se ressent partout, même dans les fédérations où les militants ne sont pas très actifs parce qu'ils sont éparpillés dans tout le département et n'ont pas les moyens de se voir et d'échanger régulièrement.

— *Quels étaient vos contacts et échanges avec les syndicats de salariés pendant le mouvement ?*

Floréale Mangin – Au début du mouvement anti-CPE, nous avons commencé à discuter

avec les grandes organisations syndicales. Il est vite devenue une évidence qu'il fallait créer une intersyndicale avec toutes les organisations concernées. Les douze organisations de l'intersyndicale ont fonctionné ensemble jusqu'au retrait du CPE. C'était la première fois qu'une intersyndicale aussi large arrivait à son terme sans défection ou explosion. C'est cette unité qui a fait la force du mouvement. Après le mouvement anti-CPE, nous avons décidé de continuer à travailler avec ces gens qu'on avait rencontrés et avec qui on s'était beaucoup enrichis. Nous sommes notamment engagés de manière commune à travailler avec la CGT et l'UNEF sur un certain nombre de thèmes, telle que la précarité lycéenne. Suite à une étude réalisée par l'institut CSA-Opinion, nous avons lancé une campagne nationale sur cette question en partenariat avec des organisations syndicales, des mutuelles, des fédérations des parents d'élèves pour faire avancer la réflexion et aboutir à des revendications communes. Une telle coopération n'était pas envisageable avant le mouvement anti-CPE.

— *À partir de cette expérience, quelle est votre image du syndicalisme salarié ?*

Floréale Mangin – Il est certain que le syndicalisme salarié n'est pas la même chose que le syndicalisme lycéen. Déjà notre syndicalisme n'est pas reconnu. Nous sommes un syndicat parce que nous avons décidé de l'être. Mais nous ne disposons pas des droits syndicaux. D'où l'extrême difficulté de se faire entendre. Obtenir de tels droits est d'ailleurs l'une de nos revendications depuis la création de l'UNL. En même temps, nous n'avons pas non plus les mêmes enjeux que le syndicalisme salarié. En fait, la défense des droits des salariés comporte des enjeux économiques et sociaux complexes alors que celle des droits des lycéens concerne surtout la manière de penser l'école et d'envisager son avenir. Il y a certaines considérations économiques qui entrent en jeu, mais seulement au second plan. Il n'empêche que lorsqu'on s'engage dans un syndicat, ce n'est pas seulement pour défendre ses droits. C'est aussi parce qu'on a un avis sur la société et sur le souhaitable pour le pays et le monde. De ce point de vue, on se retrouve sur la même longueur d'onde que le syndicalisme salarié.

— *Auriez-vous des attentes à l'égard du syndicalisme salarié ?*

Floréale Mangin – Il est difficile de dire qu'on a des attentes envers les syndicats de salariés. Ce que l'on peut attendre d'eux, c'est qu'ils fassent leur travail de sensibilisation sur les droits. Le problème majeur des jeunes salariés est qu'ils ne connaissent pas leurs droits et qu'ils n'osent pas les faire respecter. La plupart des confédérations font actuellement un

travail en direction des jeunes travailleurs, ce qui n'était pas du tout le cas auparavant. L'absence d'un tel travail est l'une des causes du faible taux de syndicalisation en France. Beaucoup de jeunes salariés ne sont pas disposés à se syndiquer parce qu'ils pensent qu'il y a beaucoup trop d'inconvénients et pas assez d'avantages. On est souvent coupable d'être syndiqué. C'est le cas d'ailleurs dans le système éducatif, mais encore plus dans le monde du travail. Réussir à renforcer l'unité du syndicalisme et à accréditer son utilité pour défendre les intérêts des salariés est indispensable pour retrouver l'espoir.

— *Comment faire pour informer les lycéens sur leurs droits en tant que futurs salariés ?*

Floréale Mangin – Nous sommes un syndicat progressiste et réformiste. Nous avons participé à la création de l'Éducation Civique Juridique et Sociale (ECJS) auprès du Ministère de l'Éducation nationale qui représente pour nous une matière essentielle et nécessaire. Quelques années après sa création, on constate que cette matière n'est pas utilisée par les enseignants pour faire de l'éducation juridique mais comme une occasion pour faire des heures de module ou une heure de plus d'histoire-géographie. C'est une matière qui n'est pas reconnue ni évaluée, qui ne sert à rien. Les faibles moyens octroyés à l'éducation civique sont en partie responsables du taux élevé d'absentéisme dans la démocratie lycéenne. Or, le Ministère de l'Éducation nationale a un grand rôle à jouer pour faire de l'ECJS une matière à part entière en donnant les moyens nécessaires aux enseignants. Les organisations syndicales peuvent à leur tour participer à une réflexion sur la réforme de l'ECJS dans l'enseignement secondaire. Il va de soi que les syndicats d'enseignants, qui sont les premiers concernés, ont une grande responsabilité dans ce domaine. Nous avons intérêt à travailler tous ensemble : syndicats de salariés, syndicats de lycéens, syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves. C'est cette synergie qui a permis de gagner la bataille du CPE. Fonctionner en intersyndicale, ce que nous faisons déjà avec les syndicats de l'Éducation nationale et l'UNEF, permet de croiser les analyses et d'arriver à des revendications réalistes.

— *Vous avez évoqué au début de l'entretien l'indépendance de votre syndicalisme par rapport au politique. Qu'en est-il exactement ?*

Floréale Mangin – Être indépendant ne veut pas dire qu'on est apolitique au sens où l'on serait indifférent au clivage droite/gauche. À l'UNL, nous sommes de gauche. Nous le revendiquons, c'est dans nos têtes. Tout le monde peut adhérer à l'UNL, mais dans nos Textes

d'Orientation les idées que nous défendons se retrouvent plutôt à gauche qu'à droite. En même temps, nous sommes indépendants des positions de tel ou tel porte-parole politique, de tel ou tel candidat à l'élection présidentielle. Nous pouvons faire un échange d'analyses avec les partis politiques sur les problèmes qui relèvent de notre champ d'intervention, mais il est hors de question de relayer leurs avis dans l'opinion. L'indépendance ne concerne pas seulement le rapport aux partis politiques et au gouvernement, mais également, le rapport aux autres syndicats. Pour le dire sommairement, nous sommes ouverts à travailler en intersyndicale, mais nous refusons d'être inféodés à telle ou telle confédération. L'UNL est un syndicat à part entière, nous sommes sur un plan d'égalité avec la CGT.

— *Peut-on cumuler responsabilités syndicales et responsabilités politiques dans la direction de l'UNL ?*

Floréale Mangin – Statutairement, les membres dirigeants de notre organisation ne peuvent pas avoir d'autres responsabilités, notamment politiques. Cette règle est le garant de notre indépendance. En tant que présidente de l'UNL, je représente l'ensemble de notre organisation. Par ce fait, je ne suis pas adhérente à aucun parti politique. Mes convictions politiques n'ont rien à faire avec l'UNL. C'est le cas de l'ensemble du bureau national, et aussi, de nos responsables fédéraux. En définitive, si nous n'étions pas indépendants, nous n'aurions aucun intérêt à exister.

Entretien réalisé et restitué par **Michel VAKALOULIS**,
Maître de conférences des universités
en sciences politiques
lu et validé par l'enquêtrice